

Caractéristiques techniques

La réalisation de citerne aérienne permet de disposer d'une capacité hydraulique en rapport avec le risque à défendre, dans les secteurs où les réseaux d'adduction d'eau sous pression sont insuffisamment dimensionnés.

Une plateforme d'aspiration doit systématiquement être réalisée (voir FT N°10-6).

La citerne aérienne est composée d'une cuve, d'une jauge, d'un ou plusieurs piquages, d'une vanne de vidange, d'un trop plein d'un trou d'homme, d'une alimentation extérieure.

La citerne doit être dotée d'au moins une colonne ou dispositif fixe d'aspiration de 100 mm (voir FT N°10-7).

Il faut prévoir une colonne (ou piquage) par fraction de 120 m³ qui permet le raccordement des tuyaux d'aspiration (demi-raccord fixe symétrique à bourrelet conforme à la norme NFS 61-703, les tenons étant en position verticale l'un au dessus de l'autre).

La distance L entre l'engin et le demi-raccord doit être de 8 mètres maximum.

Cet équipement doit être protégé contre les dommages dus au gel.

Une distance de 5 mètres entre 2 dispositifs fixes d'aspiration est nécessaire.

Ce point d'eau incendie doit être signalé (voir FT N°10-14).

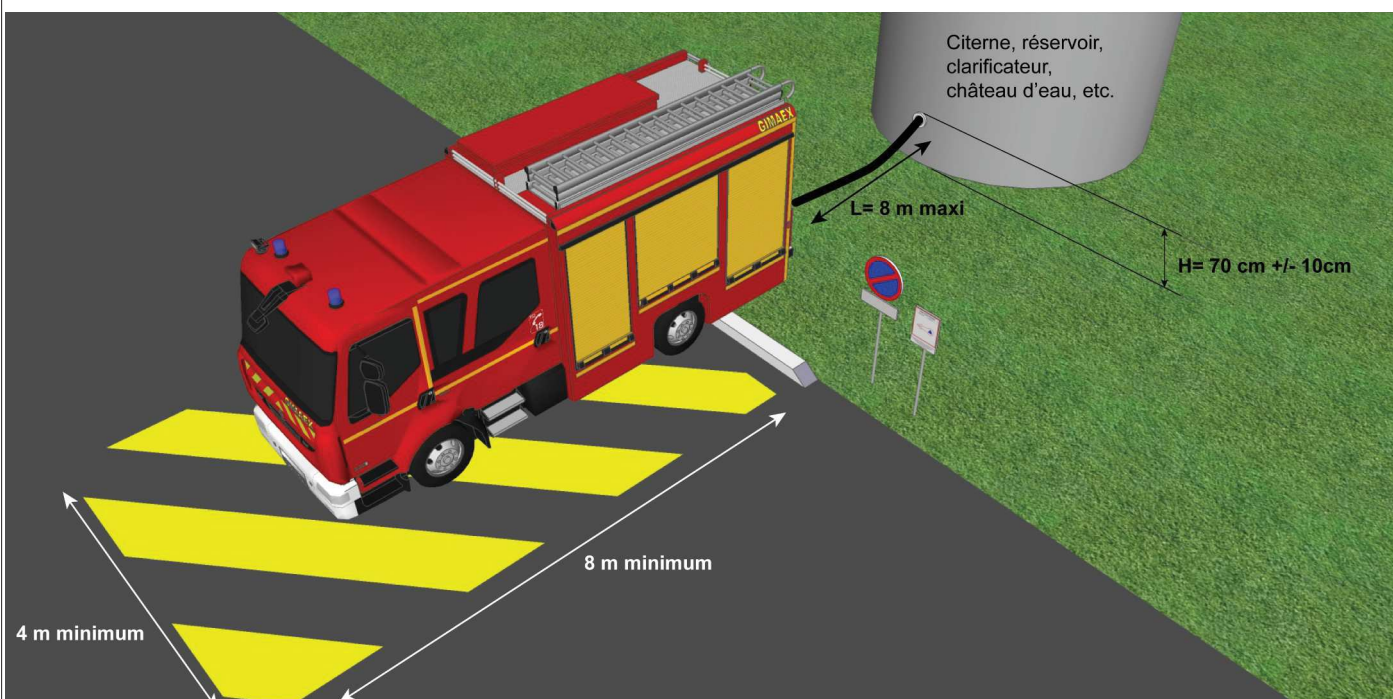


Prise symétrique tournante
sans coquilles

Sinon veillez au
positionnement du raccord
sur l'édifice



Implantation



Les photos et croquis de cette fiche ne sont pas contractuels.